

Titre de l'évaluation	<u>Évaluation de la Coopération de l'UE avec la République Centrafricaine (2008- 2019)</u>		
Service principal de l'UE	Commission européenne Direction générale des partenariats internationaux (INTPA), Unité D4	Délégation de l'UE impliquée	République Centrafricaine
Services associés de l'UE	Commission Européenne : <ul style="list-style-type: none"> • Direction-Générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire (ECHO), • Direction-Générale des instruments de politique extérieure (FPI), • Secrétariat-General de la Commission Service d'Action Extérieur Européen (EEAS) 	Principaux domaines d'action couverts par l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Réconciliation, • Gouvernance économique et administration publique, • Gouvernance démocratique, • Santé, • Éducation, • Sécurité, • Résilience rurale, • Cross-cutting issues: gender equality, youth, environment and climate change, conflict-sensitivity, human and children's rights ("rights-based approach")
Budget de l'évaluation	EUR 342.442	Contractant	Particip GmbH
Dates de la réponse de l'UE et du suivi	Novembre 2021 et décembre 2022	Publications	<i>Liens vers la publication sur le site web de l'UE, le résumé, et la factsheet</i>
Contexte	<p>La stratégie de l'UE en RCA a visé à combattre les inégalités sociales et territoriales en RCA, vecteur primordial du conflit, et a exercé une influence positive sur le processus de réconciliation et de stabilisation du pays grâce à l'application de l'approche intégrée de manière efficace. Néanmoins, la violation fréquente de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation montre que la tentative de transformer le conflit militaire entre gouvernement et groupes armés en conflit politique non-violent n'a pas abouti en RCA. Du fait de l'étendue des besoins immenses dans tous les domaines en RCA, et du faible nombre de partenaires techniques et financiers, l'UE a dû rester présente dans un grand nombre de secteurs. Pourtant, l'UE a réussi à apporter une réponse pertinente aux besoins de la population en termes d'appui au rétablissement de services de base : eau, santé, éducation, rarement avec un niveau de qualité des services adéquats et en termes de renforcement des institutions qui assurent la résilience en milieu rural.</p>		

R1

Même dans la situation actuelle de dégradation de la situation sécuritaire en RCA et face aux défis de la mise en œuvre de l'APPR¹, il est important que l'UE continue à utiliser stratégiquement ses différents instruments en complément de l'activité diplomatique pour promouvoir et renforcer la réconciliation nationale, la justice, la bonne gouvernance et l'inclusivité en vue d'une paix durable.

Haute importance à l'horizon court terme

Responsabilité pour la mise en œuvre : DUE, SEAE, DG INTPA et FPI.

Acteurs à associer : acteurs locaux, partenaires internationaux, pays de la région, société civile, ONGs avec capacités d'intervention dans les zones de conflit.

Novembre 2021 : Recommandation ACCEPTEE

À travers son appui multidimensionnel, l'UE continuera d'utiliser stratégiquement les différents instruments dont elle dispose, en appui du dialogue politique, soutenu, régulier, et permanent, avec les autorités centrafricaines, mais également avec les partenaires du groupe G5 + et l'ensemble des acteurs de la société centrafricaine. Cet appui s'inscrit dans l'optique de promouvoir la mise en œuvre de l'APPR et du RCPCA et de contribuer à une stabilisation, pacification et réconciliation durable dans le pays. En particulier, l'UE poursuivra son appui via son approche de médiation, en lien avec les initiatives régionales, et pourra soutenir les efforts nationaux de réconciliation nationale, en particulier avec l'organisation du dialogue républicain. À travers le cycle de programmation 2021-2027, l'UE souhaite continuer à appuyer la mise en œuvre de l'APPR, la lutte contre l'impunité et le renforcement de la gouvernance démocratique et inclusive.

L'appui à la gouvernance se fait à travers un appui à la restauration de l'autorité de l'état, par les biais de l'appui aux réformes de la sécurité et de l'appui au renforcement de l'état de droit. Des appuis ponctuels institutionnels accompagnent les interventions de l'UE, par exemple en matière de santé, dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, la sécurité intérieure et la gestion des finances publiques. La gouvernance locale a été soutenue via le programme Pôles de Développement. À l'avenir, l'UE pourrait considérer un éventuel soutien aux élections municipales.

Dans le secteur de la justice en particulier, nous partageons l'analyse communiquée : il est important de soutenir le renforcement du système judiciaire national, aussi bien le système ordinaire que transitionnel, afin que les autorités judiciaires puissent s'approprier le processus de réconciliation et afin de renforcer la confiance des citoyens dans l'État. L'appui à la construction d'une justice indépendante, performante, de qualité, accessible à tous, respectueuse et protectrice des droits humains dans l'ensemble du territoire jouera un rôle essentiel pour le retour de la paix.

Suivi de la réponse, décembre 2022 :

¹ Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR) signé à Bangui le 6 février 2019 par le gouvernement et 14 groupes armés.

A. Contexte global

Depuis la dernière évaluation, le contexte politique et sécuritaire a fortement changé. Notamment, la stratégie sécuritaire du Gouvernement, avec le recours de forces privées et bilatérales, a reconfiguré la dynamique des groupes armés et le contexte sécuritaire et politique en général. L'UE est gravement préoccupée par la présence du groupe Wagner/ « réseau Prigozhin » en RCA, accusé d'avoir commis de graves violations des droits de l'homme. Cette présence a restreint l'espace de partenariat entre l'UE et le Gouvernement et la confiance dans l'octroi de ressources non-ciblées (appuis budgétaires) vers le système public. En général, l'UE accorde une attention particulière au risque que des fonds de l'UE soient utilisés, directement ou indirectement, pour soutenir un groupe ou des individus faisant l'objet de mesures restrictives UE.

En dépit de ce contexte, en 2022, les financements UE, caractérisés par une approche dans le nexus (développement, aide humanitaire, appui à la paix) ont abouti à plusieurs résultats au profit de la population. À la fin 2021 un programme indicatif pluriannuel (PIM) 2021-2027 a été adopté pour la RCA. Ce PIM est axé sur 3 secteurs prioritaires :

1. Gouvernance,
2. Transition verte, et
3. Développement humain (la santé et l'éducation au centre).

Le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA) adopté en 2016 par la RCA régit la coordination des partenaires (parmi ceux partageant les mêmes visions) technique (PTF) bilatéraux et multilatéraux. La Délégation co-préside avec le Ministre du Plan/Premier Ministre les réunions stratégiques et est ainsi le partenaire principal (parmi les partenaires 'like-minded') dans le dialogue avec le gouvernement et de coordination des PTF. En 2023, la Délégation cèdera la co-présidence au Coordinateur résident des Nations Unies

Le dialogue politique en format « article 8 » -- avec la participation de FR, IT, DE, BE et NL - tenu en octobre 2022, a permis une réaffirmation par le Président Touadéra de l'importance des relations avec l'UE comme « premier partenaire de la RCA ». L'UE a souligné son mandat - confirmé par le groupe COAFR du Conseil - du soutien à la population et aux processus de paix en passant des messages forts sur la nécessité d'une traduction plus active de la lutte contre l'impunité, contre la désinformation et les discours de haine. Elle a condamné à plusieurs reprises

la violence et les infractions contre les Droits de l'Homme et du droit international humanitaire. L'UE a aussi insisté à maintenir la dynamique de réformes en matière de gestion de finances publiques et le lancement d'une diplomatie économique (climat des affaires et des investissements). L'UE a souligné son approche intégrée de la coopération en coordination avec ECHO et les missions PSDC (EUAM RCA et EUTM RCA) présentes à Bangui.

B. Interventions au niveau de la gouvernance en complément du playdoyer diplomatique sur la réconciliation, justice, paix et inclusivité.

L'UE poursuit son appui dans les secteurs de la justice (avec un soutien supplémentaire en préparation à la Cour Pénale Spéciale pour atteindre la fin de son premier mandat) et de la sécurité où une plus grande complémentarité est recherchée entre les financements de développement et la missions PSDC. Également, pour soutenir les dynamiques de dialogue et de paix entre parties prenantes, des projets de médiation nationale (soutien à l'APPR, au Dialogue Républicain et à la Commission Vérité et Justice) et locale (comités de paix, transhumance) ont été lancés en 2022. Ces projets sont considérés comme porteurs et serviront de base pour les engagements futurs de l'UE selon les enseignements tirés des évaluations.

Dans le cycle de coopération pour 2021-2027, une contribution au support des élections locales (municipales) est en cours d'examen.

Dans le cadre de l'appui à la Gestion des Finances Publiques (GFP), l'UE a suspendu ses programmes d'appui budgétaire (de même que la FR et la Banque Mondiale (BM)), à cause du manque de transparence des dépenses sécuritaires (notamment le financement des groupes sécuritaires privés). Néanmoins, l'UE a maintenu son rôle clé dans le cadre de la GFP à travers de l'assistance technique, surtout dans l'amélioration de la gestion des recettes intérieures, avec un accent particulier sur la digitalisation de la gestion des droits de douane. Il faut aussi noter que, grâce au financement UE, la RCA bénéficie de la première mission PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability). Cette analyse externe internationalement reconnue a pour but de guider le pays dans ses efforts de réformes de sa GFP afin de restaurer la crédibilité budgétaire de la RCA vis-à-vis des institutions financières internationales et des partenaires bilatéraux (y inclus l'UE) et multilatéraux.

L'UE devrait accorder plus d'attention à l'amélioration de la qualité des services fournis par l'État (santé, éducation, justice, sécurité intérieure, état civil, etc.) et à l'équité avec laquelle ils sont offerts à la population et aux groupes les plus vulnérables, en renforçant son appui à la lutte contre les phénomènes de corruption à tous les niveaux qui ébranlent la confiance de la population envers les fournisseurs de services et affaiblissent la légitimité de l'État.

R2

Haute importance à l'horizon court terme

Responsabilité de la mise en œuvre : DUE, SEAE, DG INTPA, DG ECHO et FPI.

Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : autres PTF, le PNUD, société civile (organisation de femmes et de jeunes), Banque Mondiale, pays de la région, société civile, ONG avec des capacités d'intervention dans les zones de conflit.

Novembre 2021 : Recommandation ACCEPTEE

L'UE soutient déjà la fourniture de services de base par l'État en RCA, et en particulier dans le secteur de la santé. L'UE pourra continuer son soutien, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation, où une attention renforcée à l'inclusion des populations vulnérables, à l'accès et à la qualité des services et des soins sera apportée. L'UE prévoit de plus de renforcer les capacités des institutions à fournir ces services, pour établir un modèle de fonctionnement durable et moins dépendant de l'aide extérieure. Ceci implique aussi un travail important sur la décentralisation fiscale et la gestion des ressources humaines. Il faut cependant noter que les problèmes d'accès dus à la situation sécuritaire rendent difficile voire impossible l'appui de l'UE dans certaines zones, et entrave l'accès et la qualité aux services de base.

Les ressources allouées sur le budget de l'État aux ministères sociaux de base (éducation, santé, affaires sociales...) restent encore faibles à ce jour, ce qui détériore davantage la qualité des services fournis à la population. L'UE souhaite sensibiliser les autorités Centrafricaines à améliorer cette faiblesse. En outre malgré les allocations évoquées déjà très limitées, le taux d'exécution budgétaires de ces ministères sont toujours faibles.

L'appui de l'UE à la bonne gouvernance en RCA comporte déjà un dialogue sur les réformes et la gestion des finances publiques : la transparence et la lutte contre la corruption constituera une priorité pour tout futur appui de l'UE dans ce domaine.

Par ailleurs, l'arrivée en RCA dans le domaine de la sécurité de nouveaux acteurs qui ne partagent pas toujours les valeurs de l'UE, notamment vis-à-vis du respect des droits de l'homme et en matière de transparence, est de nature à compliquer l'action de l'UE dans ce domaine.

Suivi de la réponse, décembre 2022 :

Suite à la décision de non-déboursement des tranches d'appui budgétaire par l'UE et les autres partenaires bi- et multilatéraux à cause du manque de transparence du budget national ainsi que du manque de progrès dans les réformes des finances publiques (entre autres aux niveaux des recettes), les pressions sur la Trésorerie impactent négativement la faible capacité du gouvernement à répondre aux besoins de base (services sociaux, y compris l'éducation et la santé) de sa population. Ce défi impacte directement la viabilité d'une stabilisation à moyen et long terme des zones sécurisées.

Recommandations de l'évaluation indépendante	Réponse des services de l'UE Novembre 2021 et décembre 2022
	<p>C'est dans ce contexte, qu'en 2022 l'UE a poursuivi et intensifié ses interventions visant à améliorer la qualité des services fournis par l'État. L'UE reste parmi les partenaires principaux dans les secteurs de l'éducation et la santé. Suivant l'approche micro, méso, macro du Fonds Bêkou, un accent particulier est mis sur le renforcement des capacités des institutions gouvernementales (au niveau central, régional et local).</p> <p>En plus, les financements UE ciblant l'amélioration de la GFP assurent le rôle clé de l'UE dans ce domaine catalyseur pour tous les autres financements UE (particulièrement sur les services de base). Cela est une base essentielle pour le dialogue avec le gouvernement sur les politiques sectorielles, en coordination avec les partenaires multilatéraux (Fonds Monétaires International (FMI), la BM, la Banque Africaine de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement)</p> <p>Dans ce même contexte, sur financement régional à la fin 2022, les services gouvernementaux compétentes bénéficient de l'assistance sur le combat contre la corruption (en particulier dans les domaines du blanchiment d'argent et du combat contre le financement du terrorisme (AML-CFT).</p>
<p>R3</p> <p>Au vu de la fragilité macroéconomique qui persiste en RCA, il est recommandé que l'instrument « State and Resilience Building Contract » maintienne une place importante dans la coopération de l'UE. En même temps, cet instrument devrait être plus focalisé sur la stabilisation macroéconomique et une plus grande partie de l'appui budgétaire devrait être consacrée à des contrats de performance de réforme sectorielle.</p> <p><i>Importance moyenne à l'horizon moyen terme</i></p> <p><i>Responsabilité pour la mise en œuvre : DUE, DG INTPA, SEAE, FPI.</i></p> <p><i>Acteurs associés : Ministère des Finances ; de l'Économie et du Plan et les autres ministères sectoriels, PTF impliqués dans les secteurs ciblés.</i></p>	<p>Novembre 2021 : Recommandation ACCEPTEE PARTIELLEMENT</p> <p>La République Centrafricaine est bénéficiaire d'appuis budgétaires (généraux et sectoriels) sans discontinuité depuis 2014. Nous acceptons la recommandation d'accorder à l'instrument « State and Resilience Building Contract (SRBC) » une place importante dans la coopération de l'UE.</p> <p>D'autre part, l'expérience des « contrats de performance de réforme sectorielle » dans les secteurs de la sécurité et de la justice étant mitigée, et étant donné le relatif manque de maturité de ces secteurs, il ne nous semble pas pertinent d'avoir recours à des « contrats de performance de réforme sectorielle » plutôt qu'à des SRBC. Le renforcement des capacités de ces secteurs et le développement et l'accompagnement de politiques sectorielles plus robustes pourraient à ce stade également être accompagnés par des assistances techniques ciblées.</p> <hr/> <p>Suivi de la réponse, décembre 2022 :</p> <p>En 2022, l'UE en concertation avec le FMI et la BM a décidé de suspendre les projets d'appui</p>

Recommandations de l'évaluation indépendante	Réponse des services de l'UE Novembre 2021 et décembre 2022
	<p>budgétaire à cause de défaillance sur certains critères d'éligibilité régissant le déboursement des tranches d'appui budgétaire (notamment au niveau de la transparence du budget national).</p> <p>La dégradation du contexte politique et sécuritaire actuel ne permet pas le redémarrage de l'appui budgétaire dans un futur proche. La majorité des fonds encore disponibles suite à la décision de non-déboursement des tranches d'appui budgétaires sera réorientée en approche projet (gestion directe par l'UE) en réponse à la crise de la sécurité alimentaire, et en cohérence avec la stratégie de sortie du Fonds Bêkou.</p> <p>Entretemps, l'UE continue à fournir une assistance technique pour l'amélioration du cadre de la GFP, et à appuyer les capacités du gouvernement principalement au niveau principalement des services sociaux clés de base (éducation, santé), et justice et au niveau de la GFP. Pour son plaidoyer sur les réformes des finances publiques, l'UE coopère étroitement avec le FMI et la BM.</p>
<p>L'UE devrait capitaliser l'expérience acquise du Fonds Bêkou dans la mise en œuvre du triple Nexus humanitaire-développement-paix, et continuer à renforcer la coordination entre les services européens et associer les partenaires internationaux pour optimiser l'impact global des appuis de l'UE sur les inégalités territoriales.</p> <p>R4 <i>Haute importance à l'horizon moyen terme</i></p> <p><i>Responsabilité pour la mise en œuvre : DUE, DG ECHO, DG INTPA, SEAE, et FPI.</i></p> <p><i>Acteurs associés : Nations Unies, ONG internationales, PTF impliqués dans les secteurs ciblés.</i></p>	<p>Novembre 2021 : Recommandation ACCEPTÉE</p> <p>L'UE poursuivra la recherche de complémentarité entre les différentes modalités dont elle dispose, en vue d'assurer l'efficacité de son aide et la prise en compte des inégalités territoriales.</p> <p>La mise en œuvre du triple Nexus humanitaire-développement-paix reste fondamental pour l'action de l'UE en RCA. La coordination avec les partenaires régionaux et internationaux sera poursuivie.</p> <p>-----</p> <p>Suivi de la réponse, décembre 2022 :</p> <p>En 2022, une stratégie de sortie du Fonds fiduciaire Bêkou a été adoptée. La stratégie de sortie donne des orientations pour assurer la durabilité des interventions du Fonds Bêkou. Depuis l'adoption de la nouvelle programmation pour la RCA, plusieurs interventions ont déjà été adoptées basées sur la nouvelle programmation en cohérence avec la stratégie de sortie du Fonds Bêkou et en particulier sur la santé et l'autonomisation de la femme (genre). La pérennisation/continuation des actions sur la médiation/réconciliation et le développement rural financées par le Fonds Bêkou sont en cours d'examen. Entretemps, la réorientation des tranches</p>

Recommandations de l'évaluation indépendante	Réponse des services de l'UE Novembre 2021 et décembre 2022
	<p>d'appui budgétaires non-déboursés vers une approche projet (gestion directe par l'UE) ciblant la sécurité alimentaire capitalisera sur l'expérience acquise du Fonds Bêkou en la matière.</p> <p>Dans le cadre de son rôle clé au sein des réunions de secteurs PTF et partenaires multilatéraux, l'UE continue à sensibiliser les parties prenantes sur le besoin de capitaliser sur les acquis et les leçons apprises du Fonds Bêkou. En s'appuyant sur l'expérience du Fonds Bêkou, une étude de cas sur l'opérationnalisation du triple nexus en RCA a été ainsi conduite. Ses conclusions seront prises en compte dans le cadre des futures interventions de l'UE.</p> <p>Par ailleurs, la Délégation coopère et coordonne intensivement avec le bureau d'ECHO et les services régionaux du FPI basés à Nairobi sur la mise en œuvre du triple Nexus humanitaire-développement-paix.</p>
<p>L'UE devrait consolider et mettre à l'échelle les résultats obtenus dans le renforcement de la résilience des populations rurales, pour en favoriser la durabilité dans le temps avec un appui institutionnel adéquat dans une perspective de structuration du secteur et de mettre les bases pour la collaboration des secteurs public-privé.</p> <p>R5</p> <p>Haute importance à l'horizon court terme</p> <p><i>Responsabilité pour la mise en œuvre DUE, SEAE, DG INTPA et FPI.</i></p> <p><i>Acteurs à associer : acteurs locaux, partenaires internationaux, pays de la région, société civile, ONGs avec des capacités d'intervention dans les zones de conflit.</i></p>	<p>Novembre 2021 : Recommandation ACCEPTÉE</p> <p>L'UE soutient le développement de solutions durables dans le secteur rural dans un but de sécurité alimentaire et de développement de perspectives économiques pour la population. Une continuation de l'approche projet couplée à un renforcement de l'appui au développement des capacités institutionnelles dans le secteur est envisageable. La RCA reste un pays où l'insécurité alimentaire persiste et est couplée à un fort déplacement des populations qui rend difficile la pérennisation des activités agricoles d'une année sur l'autre. Dans le secteur rural, la question de la gouvernance nationale et transfrontalière de la transhumance est aussi un facteur clé de la gestion durable agricole et de l'élevage. En outre le calendrier de la transhumance est en train d'être fortement modifié par les effets du changement climatique avec de fortes conséquences sur le potentiel agricole, hydrique et donc productif des zones concernées.</p> <p>-----</p> <p>Suivi de la réponse décembre 2022 :</p> <p>Dans un premier temps, la réorientation des tranches budgétaires non déboursées vers une approche projet ciblant la sécurité alimentaire (renforcement des systèmes alimentaires agropastoraux) améliorera les résultats obtenus dans le renforcement de la résilience des populations rurales. Cette réorientation inclut également une composante d'assistance technique en appui institutionnel.</p>

Recommandations de l'évaluation indépendante	Réponse des services de l'UE Novembre 2021 et décembre 2022
	<p>Des interventions spécifiques sur les chaînes de valeur agricoles et à potentiel transformatives sont en cours d'examen.</p> <p>La transhumance sera adressée via des interventions sur le financement régional.</p> <p>L'UE cible la coopération avec le secteur privé (plus particulièrement avec les coopératives agricoles) dans son appui au développement rural (y inclus au niveau de la résilience). Le développement d'une diplomatie économique ciblée sur les facteurs clés pour climat d'investissement conducteur est important dans ce contexte.</p>
<p>Les interdépendances entre les objectifs de lutte contre l'impunité, de consolidation de la paix et de sécurité requièrent de progresser encore dans la synchronisation des interventions pour capitaliser les acquis et limiter les risques d'effets pervers.</p> <p>Haute importance à l'horizon court terme</p> <p><i>Responsabilité pour la mise en œuvre : DUE, SEAE (y inclus missions CSDP), DG INTPA, DG ECHO et FPI.</i></p> <p><i>Acteurs associés : acteurs locaux, États membres, partenaires internationaux et notamment Nations Unies, pays de la région, société civile.</i></p> <p>R6</p>	<p>Novembre 2021 : Recommandation ACCEPTÉE,</p> <p>L'appui de l'UE, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre de l'APPR, prend en compte les interdépendances entre les objectifs de lutte contre l'impunité, de consolidation de la paix et de sécurité. La coordination et les synergies entre les différents axes d'intervention continueront à être recherchés dans la nouvelle phase de programmation. L'intervention de l'UE pourrait s'attacher, entre autres, au renforcement des capacités nationales à entreprendre des processus de justice transitionnelle menant à la paix et à la stabilité. Une coordination étroite avec l'ensemble des partenaires régionaux et internationaux de la RCA est également essentielle afin de parvenir à une solution durable au conflit dans le pays.</p> <p>-----</p> <p>Suivi de la réponse, décembre 2022 :</p> <p>Les domaines prioritaires du PIM 2021-2027 permettent d'envisager des interventions sur la gouvernance, la paix et la sécurité.</p> <p>Dans ce contexte, l'UE prépare de nouvelles interventions dans ces secteurs capitalisant sur les acquis obtenus dans le passé (Fonds Bêkou, FPI, FED) sur les interventions de médiation, cohésion sociale, justice et sécurité.</p>

Il est recommandé que l'UE continue à placer les principes d'égalité et l'intégration de la dimension hommes-femmes au centre de ses appuis aux politiques et mécanismes de relèvement post-conflit.

Haute importance à l'horizon moyen terme

Responsabilité de la mise en œuvre : DUE, SEAE, DG ECHO, DG INTPA, et FPI.

Acteurs associés : acteurs locaux, États membres, partenaires internationaux et notamment Nations Unies, pays de la région, société civile.

R7

Novembre 2021 : Recommandation ACCEPTÉE

Intégrer les principes d'égalité homme/femme de manière transversale dans les différentes modalités d'appui de l'UE est une priorité. Une stratégie UE sur le genre en RCA est en cours d'élaboration par la délégation et pourra intégrer ces éléments. Dans la nouvelle phase de programmation, et en ligne avec les objectifs du GAP III, il est prévu que les actions financées par l'UE intègrent la question du genre de manière transversale et que 85% des actions ait un marqueur genre. Il faut noter que l'engagement de l'UE sur la question du genre s'inscrit dans la durée : l'UE a par exemple complété en partenariat avec les Nations Unies et l'Union Africaine une évaluation de l'appui au processus de paix avec un focus sur le genre qui pourra être utilisé comme référence pour l'identification de futures actions. L'UE a aussi appuyé l'engagement des femmes dans la vie politique en RCA, en sensibilisant les femmes au vote par l'appui aux médias et aux partenaires, et en appuyant le conseiller genre de la commission électorale des dernières élections.

Suivi de la réponse, décembre 2022 :

La plupart des actions financées via le PIM 2021-2027 ainsi que des actions régionales, intégreront de façon adéquate l'égalité de genre et en particulier l'autonomisation des femmes de façon transversale, en cohérence avec le Plan d'Action de l'UE sur le genre établie pour la RCA.

Parmi ces interventions, et dans le cadre de la stratégie de sortie du Fonds Bêkou, une intervention spécifique et substantielle ciblera la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes (l'autonomisation socioéconomique, un accès équitable à l'emploi et aux moyens de production y compris la propriété et accès aux services financiers). L'intervention inclura aussi un appui à la mise en œuvre de la loi sur la traite des êtres humains, y compris la lutte contre l'exploitation sexuelle et le mariage/travail forcé. Finalement, l'intervention soutiendra que la dimension de l'égalité de genre soit prise en compte dans la préparation des lois, politiques et stratégies nationales.

Recommandations de l'évaluation indépendante	Réponse des services de l'UE Novembre 2021 et décembre 2022
	Cet appui financier de l'UE sur l'égalité de genre accompagne le plaidoyer politique continu sur l'égalité de genre et le combat contre les violences basées sur le genre. Par exemple, l'UE encouragera le système de listes dites 'zébrées' pour les élections municipales (prévues pour juillet 2023).
<p>R8</p> <p>Il est important que l'UE priorise les secteurs d'intervention où elle peut s'engager sur la durée, avec des financements conséquents et des expertises adéquates (assistants techniques et personnel de la DUE), et mieux synchronisées, tout en renforçant la coordination avec les partenaires techniques et financiers et sollicitant plus d'engagement auprès des États membres.</p> <p>Haute importance à l'horizon court terme</p> <p><i>Responsabilité de la mise en œuvre : DUE, SEAE, DG ECHO, DG INTPA, et FPI.</i></p> <p><i>Acteurs associés : acteurs locaux, États membres, partenaires internationaux, pays de la région, société civile.</i></p>	<p>Novembre 2021 : Recommandation ACCEPTEE PARTIELLEMENT</p> <p>Dans un but de rationalisation et d'efficacité de l'aide, l'UE est tenue de prioriser ses secteurs d'intervention en RCA, et de se concentrer sur ceux où elle a le plus de valeur ajoutée en coordination avec les autres partenaires financiers. Étant donné la fragilité du pays et le nombre limité de donateurs, il est cependant difficile de réduire les secteurs d'intervention, à moins que d'autres partenaires financiers s'engagent davantage. À moyen terme, une coordination étroite avec les partenaires présents sur le terrain ou souhaitant s'engager davantage en RCA est nécessaire, pour renforcer l'action conjointe. Les États membres qui participaient au fonds Bêkou sont les premiers partenaires d'une telle coordination, dans une perspective Équipe Europe. Toutefois, le potentiel de l'approche Équipe Europe est réduit par une présence limitée des bureaux de coopération des États Membres dans le pays et sujette aux évolutions des rapports bilatéraux.</p> <p>Concernant l'aide humanitaire, celle-ci continue à être guidée par l'évolution des besoins sur le terrain, en particulier les déplacements forcés et l'insécurité alimentaire, et dans le respect du dialogue sectoriel tenu par les clusters de l'aide humanitaire. L'évolution de la réponse humanitaire, en fonction des besoins, doit continuer à se faire dans une coordination étroite avec INTPA, le SEAE, et la Délégation UE, dans le respect de l'approche triple nexus de l'UE.</p> <p>-----</p> <p>Suivi de la réponse, décembre 2022 :</p> <p>En 2022, l'UE a continué à rationaliser et à cibler/prioriser au mieux ses champs d'interventions basées sur la nouvelle programmation 2021-2027 et ses trois domaines prioritaires (Gouvernance/Paix/Sécurité, la transition verte et le développement humain). L'orientation des interventions sur ces domaines prioritaires est également basée sur la stratégie de sortie du Fonds Bêkou telle qu'adoptée en 2022.</p> <p>Tout comme en 2021 et les années précédentes, la fragilité et la complexité du pays (exacerbée</p>

Recommandations de l'évaluation indépendante	Réponse des services de l'UE Novembre 2021 et décembre 2022
	<p>par un contexte sécuritaire et politique qui se dégrade) empêche un impact transformatif des interventions de l'UE et des autres partenaires, surtout en considérant les fonds limités et le nombre réduit de partenaires financiers actifs en RCA. Quelques agences de coopération françaises, belges, italiennes et allemandes sont actives en RCA. Le seul État membre présent en RCA actuellement est la France ce qui limite considérablement les possibilités pour l'approche Équipe Europe.</p> <p>En particulier, à la suite des développements politiques et sécuritaires peu propices à favoriser les activités de coopération dans le pays, plusieurs États membres de l'UE se sont positionnés plus prudemment au niveau de l'aide au développement en RCA. Cela a surtout un impact négatif pour leur coopération avec l'UE dans le domaine prioritaire de la gouvernance (partenariat avec le gouvernement). Face à cette complexité, l'UE continue néanmoins à préserver une coopération/partenariat à minima avec le gouvernement de la RCA.</p> <p>En 2022, la Délégation de l'UE a continué d'assurer la coordination des PTF via la co-présidence du Chef de Délégation du comité stratégique sur le RCPCA.</p> <p>Quant à l'aide humanitaire, en interne, une coopération étroite a continué entre les différents services de l'UE et la délégation, dans le respect de l'approche triple nexus de l'UE et en fonction des besoins.</p>
<p>L'UE pourrait soutenir le gouvernement à la définition des politiques sectorielles manquantes ainsi qu'à leur approbation, et actualiser les approches sectorielles (soutenues par l'UE) qui s'appuient sur un cadre de résultats et la mise en place d'un système de suivi et évaluation.</p> <p>R9 <i>Moyenne importance à l'horizon moyen terme</i></p> <p><i>Responsabilité pour la mise en œuvre : DUE, SEAE, DG INTPA, et FPI.</i></p> <p><i>Acteurs associés : acteurs locaux, partenaires internationaux, pays de la région, société civile, secrétariat RCPCA.</i></p>	<p>Novembre 2021 : Recommandation ACCEPTÉE</p> <p>L'assistance de l'UE par le passé a permis d'apporter des avancées notables dans la définition de certaines politiques sectorielles. En particulier, dans le secteur de la santé, les assistances techniques au niveau national ont contribué à la définition de certaines politiques sectorielles (par exemple la Politique Nationale de Santé de la RCA 2020-2030 (PNS), la Politique Nationale de Santé Communautaire et la Politique Pharmaceutique Nationale (PPN). Ces actions permettent d'améliorer la soutenabilité de l'appui de l'UE. L'une des conclusions du dialogue politique UE-RCA dans le cadre de l'article 8 de l'Accord de Cotonou du 25 juin 2021 est la définition d'un cadre d'engagements mutuels entre la RCA et l'UE qui permettrait de mesurer des résultats concrets dans un certain nombre de secteurs identifiés.</p> <p>-----</p>

Suivi de la réponse, décembre 2022 :

En mai 2022 le Fonds Bêkou a vu démarrer le projet « Monitoring and Learning System » qui permet non seulement de continuer à alimenter le cadre de résultat du Fonds mais aussi d'étendre les processus d'apprentissage et analyse au niveau sectoriel. Ce projet permet de plus un renforcement des capacités de suivi des résultats des partenaires de mise en œuvre, de la délégation et offre un meilleur niveau de détails et désagrégation des données présentées aux parties prenantes.

En août 2022, le 2ème séminaire gouvernemental a été lancé, avec comme but principal de passer en revue les réalisations du gouvernement dans le cadre du RCPCA. En tant que co-président du Comité directeur du RCPCA, l'UE a présenté en novembre 2022 les conclusions d'une évaluation informelle du RCPCA réalisée par les partenaires techniques et financiers en RCA. Plusieurs recommandations et priorités ont été identifiées qui prennent en compte les conclusions du séminaire gouvernemental.

De plus, les projets financés par le PIM 2021-2027 incluront une composante d'assistance technique pour appuyer la formulation, l'amélioration et/ou la mise en œuvre des politiques sectorielles du gouvernement.